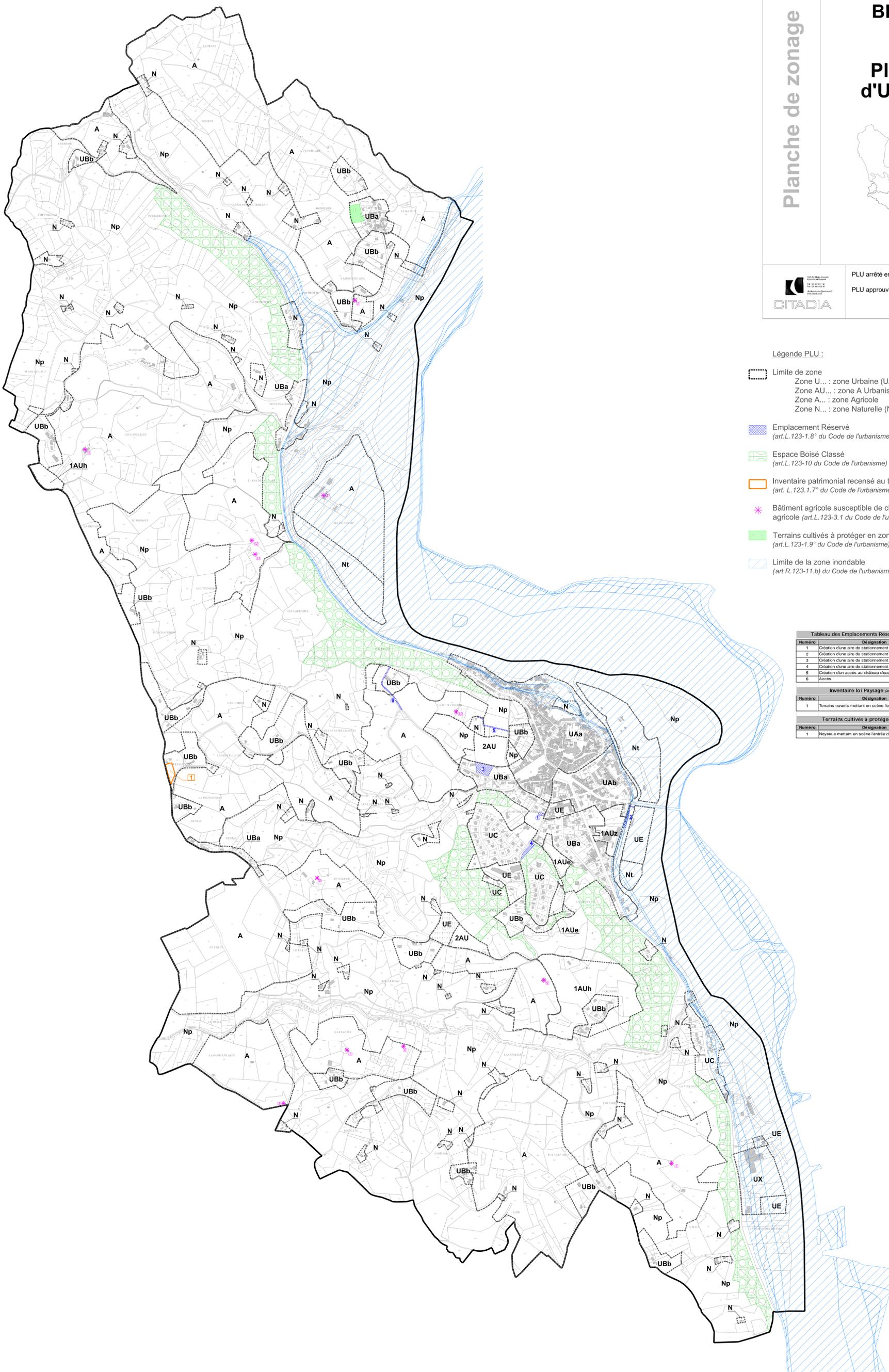




Echelle : 1 / 5000



PLU arrêté en Conseil Municipal du 22/06/2010  
PLU approuvé en Conseil Municipal du : 15/11/2011



Légende PLU :

- Limite de zone  
Zone U... : zone Urbaine (UAa, UAb, UBa, UBb, UC, UE, UX)  
Zone AU... : zone A Urbaniser (1AU, 2AU, 2AUhq)  
Zone A... : zone Agricole  
Zone N... : zone Naturelle (N, Np, Nt)
- Emplacement Réservé  
(art.L.123-1.8° du Code de l'urbanisme)
- Espace Boisé Classé  
(art.L.123-10 du Code de l'urbanisme)
- Inventaire patrimonial recensé au titre de la "Loi Paysages"  
(art. L.123.1.7° du Code de l'urbanisme)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination en zone agricole  
(art.L.123-3.1 du Code de l'urbanisme)
- Terrains cultivés à protéger en zone U  
(art.L.123-1.9° du Code de l'urbanisme)
- Limite de la zone inondable  
(art.R.123-11.b) du Code de l'urbanisme )

Tableau des Emplacements Réservés (art. L.123-1.9° du Code de l'urbanisme)

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Création d'une aire de stationnement	Commune	260
2	Création d'une aire de stationnement	Commune	820
3	Création d'une aire de stationnement	Commune	2 674
4	Création d'une aire de stationnement	Commune	940
5	Création d'un accès au château d'eau	Commune	632
6	Accès	Commune	869

Inventaire loi Paysage (art. L.123-1.7° du Code de l'urbanisme)

N°	Désignation	Parcelles	Surface (m²)
1	Terrains ouverts mettant en scène l'entrée du hameau	AE641 en partie AE642	1 831

Terrains cultivés à protéger (art. L.123-1.9° du Code de l'urbanisme)

N°	Désignation	Parcelles	Surface (m²)
1	Moyenne mettant en scène l'entrée du hameau du Battut	154	4 623